

DÉLIBÉRATION n° 2024/015

L'an deux mille vingt-quatre et le 23 janvier 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 17 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Bernard PLANO, Pascal AUDIC à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Ingrid ROUZAUD à Pierre DUMAINE, Maurine FOSSAT à Jean-Marie DA BENTA, Philippe LACOSTE à Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES à Stéphanie NOGUES, Rony BARTHE à Nicolas TOURON et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE, Patrice ABADIE et Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Technique

Grade : Technicien

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	3	3
Au 15/12/2023	4	4
Au 01/01/2024	3	3

Grade : Agent de maîtrise

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	15	15
Au 01/09/2023	15	14
Au 01/10/2023	14	10
Au 15/12/2023	14	14

Grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	20	17 (Dont 1 à TNC)
Au 01/07/2023	20	16 (Dont 1 à TNC)
Au 01/09/2023	18	18 (Dont 2 à TNC)
Au 15/12/2023	18	16 (Dont 2 à TNC)

TITULAIRES

Filière Administrative

Grade : Directeur Général des services

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/02/2024	1	0

Grade : Attaché principal

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/09/2023	1	1
Au 01/02/2024	2	1

Grade : Attaché

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	3	3
Au 01/09/2023	3	2
Au 01/01/2024	3	2

Grade : Rédacteur

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2024	0	0

Grade : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/0/2023	11	11
Au 01/06/2023	12	12
Au 01/09/2023	14	13
Au 19/12/2023	14	14
Au 01/01/2024	14	14

Grade : Adjoint administratif

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	9	9
Au 11/12/2023	10	10
Au 01/01/2024	10	10

Filière Médico-sociale

Grade : ATSEM Principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2023	3	3
Au 15/12/2023	3	2
Au 01/01/2024	2	2

CONTRACTUELS

Filière Administrative

Grade : Directeur général des services

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/02/2024	1	0

Filière Technique

Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/03/2024	4 (Dont 1 à TNC)	0

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ De modifier le tableau des effectifs tel que défini ci-dessus.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 25 janvier 2024